

CHAPITRE XII

SOMMAIRE : Arrivée à Queretaro des défenseurs appelés de Mexico. — Distribution de la défense. — MM. Riva Palacio et Martinez de la Torre vont plaider la cause de l'empereur auprès du gouvernement à San Luis. — Inutilité de leurs efforts pour arrêter la procédure. — Présentation d'un recours préliminaire en grâce. — Réponse dilatoire du gouvernement. — Démarches également infructueuses du baron Magnus. — Histoire de l'essai d'interposition des Etats-Unis.

Retardé par les obstacles qu'avait rencontrés son départ de Mexico et par les difficultés de la route, le baron Magnus ne put atteindre Queretaro que le 4 juin, à minuit. Avec lui arrivèrent les cinq personnes sorties en même temps de la capitale : MM. Mariano Riva Palacio, Martinez de la Torre et Eulalio Ortega, défenseurs de Maximilien ; M. Hoorickx, chargé d'affaires de Belgique, et M. Forest, appelé à suppléer éventuellement M. Dano, qui n'avait pu obtenir l'autorisation de faire le voyage. Le ministre d'Autriche, M. de Lago, arriva seulement quelques jours après,

ayant dû tromper la surveillance de Marquez pour se mettre en chemin.

Le 5 au matin, les avocats se réunirent en conférence. M. Vazquez soumit à ses confrères de Mexico la marche et l'état de la procédure dont il avait dirigé les préliminaires en leur absence. Tous se rencontrèrent dans une même conviction touchant le dénouement du procès, et une visite faite collectivement au général Escobedo ne servit qu'à confirmer cette triste certitude. Ce fut sous le coup de ces douloureuses impressions qu'ils se rendirent au couvent des Capuchinas, pour avoir une première entrevue avec le prisonnier qu'ils pressentaient déjà ne pouvoir arracher à la mort.

MM. Riva Palacio et Martinez de la Torre ont publié, de leur mission et de leur rôle dans ce tragique épisode des annales de leur pays, un récit où l'histoire puisera ses renseignements les plus authentiques¹. Ecrit au lendemain même du drame qu'il raconte, par deux hommes qui s'y étaient trouvés mêlés d'une façon aussi active que douloureuse, ce récit respire une émotion contenue qui ajoute à sa valeur comme document. On y sent à chaque ligne la sincérité d'impressions encore toutes vivantes. On y sent aussi, malgré la modestie que les défenseurs mettent à effacer leur personnalité, avec quel profond dévouement, avec

1. *Memorandum du procès de l'archiduc Ferdinand Maximilien d'Autriche*, par MM. Mariano Riva Palacio et Rafael Martinez de la Torre. (Mexico, septembre 1867).

quelle infatigable énergie ils se sont acquittés d'une tâche malheureusement sans espoir. Des convenances faciles à comprendre leur ont inspiré une extrême réserve sur quelques détails; néanmoins, il est facile de démêler, dans les lignes suivantes, un certain étonnement de la disposition d'esprit où ils trouvèrent l'empereur :

« L'archiduc, disent-ils, ne comprit sans doute pas l'angoisse de défenseurs qui envisagent de près la mort de l'homme qu'ils vont défendre, lorsque nous eûmes avec lui notre première entrevue, le 5 juin à dix heures du matin. Il nous reçut avec émotion, et, sans s'occuper de sa situation, nous demanda des nouvelles de différentes personnes tant de la capitale que d'ailleurs. Il ne comprenait pas pourquoi son abdication n'avait pas été rendue publique, ni comment il se faisait que Mexico continuât à se défendre. Il fallut interrompre cette conversation à bâtons rompus et quelque peu étrange dans un moment si solennel, pour déterminer les points de la défense. »

En sortant de la prison, les défenseurs expédièrent à San Luis la dépêche suivante :

Queretaro, 5 juin 1867.

« Je suis arrivé ici cette nuit à minuit et demi avec les autres défenseurs de Maximilien. La ré-

solution de le juger étant prise, son procès sera lu et examiné partout avec une sévère attention. C'est le sort de Maximilien qui est en jeu; mais vous savez de quel intérêt il est, pour l'honneur du pays, que la défense soit une réalité et non pas une affaire de simple apparence. Comment serait-il possible de la préparer en vingt-quatre heures, quand le double de ce temps sera à peine suffisant pour lire les documents que Maximilien doit nous remettre ce soir ?

« Un pareil laps de temps rendrait la défense impossible et nous n'aurions rien à répondre si l'on nous imputait d'avoir laissé sans moyens de se défendre un homme qui croit avoir, dans ses documents, un de ses principaux moyens de justification. Pour nous préparer, il faut quelques jours; nous supplions M. le président de les accorder, en me permettant d'aller parler avec lui sur les points que je viens d'indiquer. Mais, pour entreprendre ce voyage, j'ai besoin de savoir que mes collègues pourront compter sur un délai suffisant pour faire leur travail.

« Si, comme je vous en supplie, vous accédez à mon désir, je prendrai la diligence au reçu de votre réponse.

« Signé : M. RIVA PALACIO. »

La requête trouva à San Luis un accueil qui devint presque un motif d'espoir momentané. Le délai précédemment assigné à la défense fut pro-

rogé, non plus cette fois de vingt-quatre heures mais de trois jours et comme, en vertu de la théorie qui avait été adoptée, la prolongation se supputait séparément pour chacun des prisonniers, c'était en réalité un sursis de neuf jours qui leur était octroyé.

Ce premier point conquis, les défenseurs tombèrent d'accord qu'à côté du plaidoyer à préparer pour le conseil de guerre, la défense avait un autre devoir bien plus essentiel encore : celui d'intercéder auprès du gouvernement. La situation de MM. Riva Palacio et Martinez de la Torre, leurs relations avec l'entourage du président et avec le président lui-même, les gages de fidélité qu'ils avaient donnés au parti aujourd'hui triomphant pendant l'intervention, tout les désignait pour la mission délicate qui consistait à fléchir les hommes appelés en définitive à prononcer véritablement sur le sort de Maximilien.

On convint donc qu'ils se rendraient à San Luis, pour plaider la cause politique, tandis que MM. Vazquez et Ortega resteraient exclusivement occupés de la partie judiciaire de la tâche commune.

« Ce projet¹ fut soumis à la décision de l'archiduc, qui accueillit avec une satisfaction indicible l'idée de ce départ, en y applaudissant comme à une chance probable de quelque espérance. Nos

1. *Memorandum*, p. 21.

préparatifs achevés, nous revîmes l'archiduc qui nous donna ses dernières instructions. »

Dès leur entrée à San Luis, le 8 au matin, MM. Riva Palacio et Martinez de la Torre purent mesurer les difficultés de la mission qu'ils venaient remplir. La majorité de la population inclinait vers la clémence, mais tout le monde s'accorda à leur avouer que le sentiment public n'espérait rien du gouvernement. Une entrevue de trois heures qu'ils eurent presque immédiatement avec M. Lerdo de Tejada confirma cette douloureuse conviction. Le ministre les reçut en anciens amis, en hommes à qui il devait toute déférence, et à qui il avait résolu de laisser la plus entière liberté de parole. Mais, sous la courtoisie des formes, il resta impénétrable et inflexible. Les défenseurs abordèrent tour à tour le thème d'une amnistie entière, puis celui de l'incompétence du conseil de guerre, pour arriver en dernier ressort à tâcher d'obtenir un sursis d'un mois, considérant que, avec du temps devant soi, l'opinion publique aiderait sûrement à gagner la partie. A tout ce qu'ils purent alléguer, M. Lerdo répondit invariablement : « Nous avons tout pesé et réfléchi à tout, sans passion, sans haine, sans esprit de vengeance ; le gouvernement n'est guidé dans sa conduite que par les exigences de la justice, et ces exigences ne permettent aucune dérogation au texte de la loi. Nous avons, par équité, accordé quelques jours pour attendre votre arrivée, et le délai de la dé-

fense a été étendu de trois jours encore. Mon opinion est qu'il nous est impossible d'aller plus loin. Toutefois, je désire que vous voyiez tantôt le président, et, nonobstant l'avis que je vous exprime, je m'engage à soumettre tout ce que vous venez de m'exposer au conseil des ministres. »

Les défenseurs rencontrèrent la même attitude, le même langage, les mêmes idées arrêtées chez Juarez. Aussi, dès le soir de ce premier jour, leur certitude du dénouement était telle qu'ils télégraphiaient à leurs confrères de Queretaro : « Nous avons perdu tout espoir; il faut néanmoins que, dans le cas d'une sentence défavorable, vous fassiez tout au monde pour nous mettre à même de la porter à la connaissance du citoyen président avant qu'elle ne soit exécutée. »

La journée du 9 se passa en conférences identiques à celles de la veille et tout aussi stériles. Le 10, au matin, les défenseurs présentèrent un mémoire en règle démontrant que la loi du 25 janvier 1862 portait à faux dans le cas auquel on voulait l'appliquer, et qu'un conseil de guerre n'était pas en mesure de connaître d'une cause dont les détails embrassaient une période de trois années. Il leur fut répondu que la procédure adoptée n'avait rien qui fût contraire à la constitution; que la constitution elle-même se trouvait d'ailleurs suspendue par suite de l'état de guerre; qu'il n'y avait ni question évidente, ni doute légal sur les-

quels le gouvernement pût être appelé à prononcer; que le gouvernement, par conséquent, n'avait aucune résolution à prendre sur la requête qui lui était présentée.

Tous les recours étant épuisés désormais au point de vue d'un changement de juridiction ou de l'obtention d'un délai, MM. Riva Palacio et Martinez de la Torre ne songèrent plus qu'à porter leurs efforts du côté d'un recours en grâce. Avec une loi comme celle dont le gouvernement maintenait l'inexorable application, il pouvait arriver que l'arrêt se confondit presque avec l'exécution; il importait de s'y prendre de suite pour ne pas être devancés par l'événement. Ils présentèrent donc, le 12 juin, un exposé des motifs de tout ordre qui militaient pour que la vie de Maximilien fût épargnée. Parmi ces motifs, reparaisait notamment l'intérêt qu'il y avait à laisser se produire au grand jour les révélations et les documents relatifs aux événements des quatre dernières années. Les défenseurs y revenaient à plusieurs reprises, répétant les déclarations que Maximilien leur avait faites à ce sujet; ils y insistaient d'une façon toute particulière dans ce passage :

« ... Si la mort doit être le châtiment de Maximilien, le procès qui préparera cette mort doit être, du moins, à la hauteur de la plus grave question de violation internationale que présente l'histoire

du continent américain. On n'a pas encore approfondi l'histoire de cette invasion entreprise contre nos ports par trois grandes nations européennes, et avant d'avoir fait cette importante recherche, avant d'éclaircir les immenses responsabilités qui en ressortent, on va tarir la source de tout renseignement, au grand et irréparable dommage de la République. Maximilien vivant, il est de son honneur de faire luire la vérité, et nous promettons en son nom qu'il le fera, parce que, dans les instructions qu'il nous a données, il a insisté à plusieurs reprises sur le devoir formel qui lui incombait de faire connaître l'histoire mystérieuse, la partie secrète de nos rapports internationaux. Que ne donneraient pas certains autres peuples de la terre pour avoir sous la main une preuve vivante d'un si haut intérêt pour leur avenir? »

Les défenseurs s'attachaient ensuite à démontrer que l'archiduc avait pu se croire de bonne foi appelé par une partie de la nation mexicaine; qu'il avait accepté la couronne alors que le gouvernement républicain était loin de la capitale et commandait à peine à quelques États; qu'il n'avait donc pas été par lui-même une cause de bouleversement pour le pays; qu'il avait d'ailleurs essayé de gouverner et d'administrer au point de vue purement mexicain; enfin, qu'il avait, en tant que cela avait dépendu de lui, usé de ména-

gements envers le parti libéral, même aux heures où les mesures les plus rigoureuses lui étaient imposées par l'intervention. Les défenseurs faisaient valoir également les heureux effets que produit toujours la modération au lendemain d'une victoire complète, la force que donnerait au Mexique auprès de l'Europe un grand acte d'indulgence, et l'avantage qu'on en pourrait tirer pour les relations ultérieures; enfin, l'intérêt qu'il y aurait à tenir compte des conseils de clémence donnés par les Etats-Unis, conseils qu'il fallait envisager non pas à travers le prisme de susceptibilités nationales exagérées, mais avec la calme réflexion d'hommes politiques chargés d'assurer l'avenir de leur pays.

Au cours de cet exposé, se trouvaient cités à plusieurs reprises des passages de l'entretien que les défenseurs avaient eu avec l'accusé avant de quitter Queretaro. Ces citations appartiennent à l'histoire; je les traduis.

« Je ne suis pas venu, — avait dit l'empereur, — pour fouler aux pieds les institutions de ce pays; agité par la guerre civile, il était, bien avant mon arrivée, victime d'une invasion que j'avais le projet de combattre, en obtenant pour ma nouvelle patrie le bon vouloir des gouvernements d'Europe, sans humiliation pour le plus pur sentiment national. On pourra mettre en doute la possibilité du succès et l'issue de l'entreprise, mais non la bonne